HÉRITAGE EN PÉRIL

QUAND LE PATRIMOINE DES SENIORS S'ÉVAPORE


Portrait de Carole Drago, fondatrice du Cabinet DG Conseils

En France, un paradoxe frappe de plein fouet les familles : si 58 % des foyers les plus aisés ont plus de 61 ans, une part croissante de ce patrimoine immobilier tombe silencieusement en déshérence. C'est précisément pour briser ce cercle vicieux que le Cabinet DG Conseils intervient en faisant le lien là où l'administration échoue.

Entre digitalisation galopante et complexité législative, l'or gris fond avant même d'être transmis. En région PACA, où l'âge moyen des propriétaires atteint 60 ans, la vacance structurelle grimpe à 9% dans les petites villes, et jusqu'à 18% dans les villages les plus isolés. La cause principale ? L'indivision gelée : des maisons restent fermées pendant des décennies parce que les héritiers, perdus face aux normes thermiques ou aux procédures successorales, choisissent l'abandon plutôt que la gestion. Entre ces seniors dépassés et leurs biens qui dépérissent se retrouve la génération des 35-55 ans, héritiers malgré eux de situations d'urgence, sans les codes ni le temps pour y faire face. Le Cabinet DG Conseils répond précisément à cette détresse. Aide fiscale, gestion locative, accompagnement successoral : la fondatrice transforme un fardeau administratif en sérénité patrimoniale. L'objectif est clair : éviter que ces biens ne rejoignent les 1,5 % de propriétés récupérées par les mairies. Car derrière chaque maison abandonnée, c'est l'âme d'un village qui s'éteint.



INFOS :
Rond-point du Mont Fleury
Avenue d'Estienne d'Orves
83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME
Tél. : 06 78 36 75 77
E-mail : contact@levrai.immo
www.levrai.immo